Nations Unies ECE/TRADE/C/WP.6/2010/1

Conseil économique et social

Distr. générale
1er septembre 2010
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité du commerce

Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation

Vingtième session
Genève, 1er-3 novembre 2010

Ordre du jour provisoire annoté de la vingtième session*

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le 1er novembre 2010 à 10 heures. Deux tables rondes auront également lieu. La première, qui portera sur la gestion du risque dans les systèmes de réglementation, se déroulera le lundi 1er novembre de 10 heures à 13 heures; la seconde, consacrée à la promotion de la coopération en matière de réglementation dans le cadre de l'évaluation de la conformité, se tiendra le mardi 2 novembre de 15 heures à 18 heures.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Questions découlant des sessions antérieures du Groupe de travail et de réunions de son Bureau, du Comité du commerce et de son Bureau, et du Comité exécutif.
4. Gestion du risque dans les systèmes de réglementation.

* Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web http://www.dev-unece.org/trade /wp6/documents/2010/2010_DocsList.html et de le renvoyer au secrétariat de la CEE deux semaines au plus tard avant la réunion, soit par courriel (regulatory.cooperation@unece.org), soit par télécopie (+41 22 917 0037). Avant de se rendre à la réunion, les représentants devront se procurer un badge auprès du Bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONU, portail de Pregny, 14 avenue de la Paix (voir le plan à l'adresse http://www.unece.org/meetings/map.pdf). En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat au +41 22 917 2774/7281/3433.

GE.10-23361 (F) 300710 020810

Merci de recycler

5. Pratiques en matière de normalisation et de réglementation:

   a) Examen des faits nouveaux;

   b) Élaboration et mise à jour de recommandations sur les politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation.

6. Coopération en matière de réglementation:

   a) Projets régionaux;

   b) Projets sectoriels.

7. Examen des faits nouveaux en matière d'évaluation de la conformité et d'accréditation.

8. Surveillance des marchés:

   a) Point sur les activités des groupements régionaux et du Groupe consultatif de la surveillance des marchés (Groupe «MARS»);

   b) Point sur l'initiative relative à un modèle de surveillance des marchés;

   c) Définitions et terminologie communes employées dans le domaine de la surveillance des marchés.

9. Métrologie.

10. Programme de travail et priorités du Groupe de travail.

11. Renforcement des capacités.

12. Questions diverses.

13. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Documentation: Ordre du jour provisoire annoté (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/1 et Corr.1).

L'ordre du jour provisoire et le calendrier proposés ont été fixés par le Bureau du Groupe de travail; ils sont présentés pour approbation.

2. Élection du Bureau

Conformément au Règlement intérieur de la Commission et selon l'usage, le Groupe de travail devrait élire un président et deux vice-présidents. À la dix-neuvième session, M. C. Arvius (Suède) a été élu Président, et M. V. Koreshkov (Bélarus) et M. P. Lukac (Slovaquie) Vice-Présidents.

3. Questions découlant des sessions antérieures du Groupe de travail et de réunions de son Bureau, du Comité du commerce et de son Bureau, et du Comité exécutif

Documentation: Rapport du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation sur sa dix-neuvième session (ECE/TRADE/C/WP.6/2009/19)

Rapport sur la réunion du Bureau, des rapporteurs et coordonnateurs, de l'Équipe «START» et du Groupe «MARS» (Stockholm, 7-11 juin 2010) (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/9).

Le Bureau présentera le rapport sur la dix-neuvième session du Groupe de travail et passera en revue les questions en suspens pour examen ou suite à donner.

Le secrétariat fera ensuite rapport sur les questions découlant de récentes réunions du Comité du commerce et de son Bureau et du Comité exécutif qui présentent un intérêt pour le Groupe de travail. En particulier, le Secrétaire du Comité du commerce rendra compte des progrès accomplis dans le cadre du projet de coopération technique relatif aux évaluations des besoins dans les pays en transition − facilitation du commerce et coopération en matière de réglementation. Les délégations seront invitées à formuler des observations sur le projet.

4. Gestion du risque dans les systèmes de réglementation

Documentation: Évaluation et gestion du risque dans les activités du Groupe de travail (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/2)

Gestion du risque dans les systèmes de réglementation: proposition de modèle de référence (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/3)

Gestion du risque dans les systèmes de réglementation: proposition d'étude (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/4)

Table ronde: note d'information (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/5).

Les coordonnateurs par intérim des travaux sur la gestion du risque dans les systèmes de réglementation présenteront le rapport de la Conférence sur l'évaluation et la gestion du risque tenue parallèlement à la dix-neuvième session du Groupe de travail.

Seront ensuite présentées une méthode visant à évaluer l'utilisation des outils de gestion du risque dans les systèmes de réglementation et une étude qui a été proposée afin de consigner, exemples à l'appui, l'utilisation effective de ces outils et les besoins qui subsistent.

Une table ronde sera consacrée aux travaux ultérieurs du Groupe d'experts, avec des interventions de représentants des autorités gouvernementales, d'organisations de normalisation, du milieu des affaires et de la société civile.

Il sera ensuite demandé au Groupe de travail de prendre une décision sur la création officielle du Groupe d'experts et d'examiner le mandat envisagé pour celui-ci, qui figure dans l'annexe 1 du document ECE/TRADE/C/WP.6/2010/2.

5. Pratiques en matière de normalisation et de réglementation

Documentation: Synthèse des faits nouveaux en matière de réglementation (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/6)

Modalités permettant d'améliorer le partage des informations sur les règlements et normes techniques (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/7)

Rapport sur les faits nouveaux en matière de réglementation dans l'industrie chimique et son incidence sur le commerce (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/8).

a) Examen des faits nouveaux

Ainsi qu'il a été décidé à la dix-neuvième session, les rapporteurs chargés de suivre l'évolution de la situation dans les pays de l'UE, les pays de la CEI et les pays d'Afrique rendront compte des activités réalisées en matière de normalisation et de réglementation dans leurs régions respectives. D'autres délégations et des organisations internationales et régionales seront ensuite invitées à faire rapport sur leurs propres activités dans ce domaine, ainsi que sur les programmes de coopération technique avec d'autres pays ou régions.

Comme suite aux discussions tenues lors des sessions précédentes sur le règlement REACH de l'Union européenne, le secrétariat invite d'autres délégations à présenter des communications sur leur propre cadre réglementaire concernant les produits chimiques.

Le Président du Groupe de travail décrira les travaux menés par un Groupe spécial d'experts chargé de l'examen du système de normalisation européen (EXPRESS). Le représentant de l'Union européenne rendra compte de l'adoption du «paquet normalisation».

b) Élaboration et mise à jour de recommandations sur les politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation

Documentation: Recommandations de la CEE sur des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (ECE/TRADE/378)

Proposition de révision de la recommandation D, «Référence aux normes» (ECE/TRADE/C/WP.6/2009/8).

À sa dernière session, le Groupe de travail a examiné la question de la révision éventuelle de la recommandation D «Référence aux normes», et de la recommandation L «Modèle international pour la mise en œuvre de bonnes pratiques de réglementation dans la préparation, l'adoption et l'application des règlements techniques grâce à l'utilisation de normes internationales». Les délégations sont invitées à adresser au secrétariat toute proposition d'amendement qu'elles souhaiteraient présenter pour examen.

6. Coopération en matière de réglementation

Documentation: Rapport sur la réunion du Bureau, des rapporteurs et coordonnateurs, de l'Équipe «START» et du Groupe «MARS» (Stockholm, 7-11 juin 2010) (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/9).

Le Groupe de travail sera informé des activités les plus récentes menées en application de la recommandation L.

L'Équipe de spécialistes de la normalisation et des techniques de réglementation (Équipe «START») rendra compte de ses activités et de la réunion qu'elle a tenue à Stockholm en juin 2010.

a) Projets régionaux

Le Groupe de travail sera informé de l'état d'avancement des projets régionaux visant à renforcer la coopération en matière de réglementation dans le cadre d'accords commerciaux régionaux ou bilatéraux, en particulier dans les pays d'Europe du Sud-Est, dans la Communauté d'États indépendants (CEI) et dans la Communauté économique eurasienne (EurAsEC).

b) Projets sectoriels

Documentation: Rapport intérimaire sur l'initiative sectorielle pour l'industrie des télécommunications (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/10)

Rapport intérimaire sur l'initiative sectorielle concernant les engins de terrassement (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/11)

Rapport intérimaire sur l'initiative sectorielle concernant les équipements utilisés à proximité d'explosifs (Berlin, 1er septembre 2010) (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/12)

Rapport intérimaire sur l'initiative sectorielle concernant la sécurité des conduites d'hydrocarbures (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/13).

Les responsables des initiatives sectorielles en cours rendront compte des activités et réalisations récentes, des initiatives concernant les équipements utilisés à proximité d'explosifs, les télécommunications, les engins de terrassement et la sécurité des conduites d'hydrocarbures.

Toute proposition de dialogue sur la convergence des réglementations sera prise en considération. Le Groupe de travail étudiera également la question de savoir comment identifier de nouveaux secteurs se prêtant à des projets similaires.

7. Examen des faits nouveaux en matière d'évaluation de la conformité et d'accréditation

Les délégations nationales et les organisations internationales et régionales sont invitées à rendre compte des aspects de l'évaluation de la conformité et de l'accréditation qui sont liés au commerce.

Une table ronde sera consacrée aux solutions envisageables pour la coopération en matière de réglementation dans le cadre de l'évaluation de la conformité. Le secrétariat invitera les coordonnateurs des initiatives sectorielles en cours et de mécanismes internationaux d'évaluation de la conformité et les représentants des organisations internationales à présenter des communications.

8. Surveillance des marchés

Les délégations nationales et les organisations internationales et régionales seront invitées à rendre compte des faits nouveaux pertinents en matière de surveillance des marchés, y compris de la mise en œuvre de la recommandation M «Utilisation de la surveillance des marchés comme moyen complémentaire de protéger les consommateurs et les utilisateurs des marchandises de contrefaçon».

a) Point sur les activités des groupements régionaux et du Groupe consultatif de la surveillance des marchés (Groupe «MARS»)

Documentation: Rapport du Groupe consultatif de la surveillance des marchés sur ses activités et sa réunion de Bratislava (6-7 octobre 2010) (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/14)

Liste des autorités chargées de la surveillance des marchés dans les États membres de la CEE et de leurs compétences respectives (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/16).

Le Groupe consultatif de la surveillance des marchés (Groupe «MARS») rendra compte au Groupe de travail de ses activités et de la réunion qu'il a récemment tenue à Bratislava. La Coordonnatrice chargée d'assurer la liaison avec les organismes de surveillance des marchés de la Communauté d'États indépendants (Coordonnatrice chargée d'assurer la liaison avec la CEI) présentera les activités récentes du Groupe de travail chargé de la surveillance des marchés de la CEI. La Commission européenne fera le point sur l'application du cadre réglementaire commun de l'UE pour la surveillance des marchés.

Le secrétariat présentera le document sur les autorités chargées de la surveillance des marchés dans les États membres de la CEE.

b) Point sur l'initiative relative à un modèle de surveillance des marchés

Documentation: Surveillance des marchés: concept général et liens avec les activités du Groupe de travail (ECE/TRADE/C/WP.6/2009/11)

Projet de guide pour l'utilisation du modèle général de surveillance des marchés (ECE/TRADE/C/WP.6/2009/12).

Les délégations seront invitées à commenter les documents relatifs au modèle général de surveillance des marchés établi pour la session précédente du Groupe de travail.

c) Définitions et terminologie communes employées dans le domaine de la surveillance des marchés

Documentation: Définitions et de terminologie communes employées dans le domaine de la surveillance des marchés (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/17).

Le responsable présentera un projet mis à jour de texte sur les définitions et la terminologie communes employées dans le domaine de la surveillance des marchés.

9. Métrologie

Les délégations nationales et les organisations internationales et régionales seront invitées à rendre compte des faits nouveaux pertinents dans le domaine de la métrologie. Le Groupe de travail sera invité à examiner un projet de mémorandum d'accord entre la CEE et l'Organisation internationale de métrologie légale.

10. Programme de travail et priorités du Groupe de travail

Documentation: Programme de travail pour 2011-2013 et priorités (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/19)

Évaluation du Groupe de travail (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/21).

Le Groupe de travail examinera et approuvera son programme de travail. Il examinera également les priorités de ses travaux futurs, en fonction du tableau actualisé des priorités.

Il sera invité à examiner le document d'évaluation établi par le secrétariat et les méthodes d'évaluation de ses futurs travaux.

11. Renforcement des capacités

Le Groupe de travail sera informé des activités prévues en matière de renforcement des capacités. Les délégations seront invitées à présenter leurs priorités à cet égard en ce qui concerne la coopération en matière de réglementation et les politiques de normalisation.

12. Questions diverses

Le Groupe de travail examinera l'organigramme (ECE/TRADE/C/WP.6/2010/19, annexe) et passera en revue les responsabilités de ses coordonnateurs et rapporteurs à la lumière de son programme de travail.

Le Groupe de travail conviendra de dates provisoires pour sa réunion de 2011.

13. Adoption du rapport

Conformément à l'usage, le Groupe de travail approuvera durant sa session la liste des principales décisions. Le secrétariat établira ensuite la partie descriptive du rapport, en concertation avec les membres du Bureau.

III. Calendrier indicatif

1er novembre	10 h 00-13 h 00	Table ronde sur la gestion du risque dans les systèmes de réglementation
	15 h 00-18 h 00	Points 1 à 6
2 novembre	10 h 00-13 h 00	Point 7 et points 9 à 13
	15 h 00-18 h 00	Table ronde consacrée à la promotion de la coopération en matière de réglementation dans le cadre de l'évaluation de la conformité
3 novembre	10 h 00-13 h 00	Point 8.